

Aux parents des élèves
des classes de 3P à 8P

Villeneuve, août 2026

Devoirs surveillés pour les élèves des classes de 3P à 8P

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer qu'un service de devoirs surveillés est proposé aux collèves du Lac et d'Arvel, ainsi qu'au collège des Prés-Clos, pour les élèves de 3P à 8P.

Les élèves scolarisés à Noville ou à Rennaz ont la possibilité de s'y inscrire. Toutefois, aucun transport scolaire n'est prévu à cet effet ; ils doivent donc utiliser les lignes de bus.

Les devoirs constituent un rituel permettant à l'enfant de consolider les acquisitions effectuées en classe et de mémoriser certaines notions. Ils sont préparés en classe afin que les élèves puissent les réaliser de manière autonome. **Il ne s'agit pas d'un cours d'appui.**

Des groupes sont ouverts afin de permettre aux élèves d'effectuer leurs leçons les **lundis, mardis et jeudis**, selon les horaires suivants :

VILLENEUVE				ROCHE	
Collège Lac		Collège Arvel		Collège Prés-Clos	
3P à 6P :	15h35 à 16h35	3P à 6P :	15h35 à 16h35	3P à 6P :	15h30 à 16h30
7P à 8P :	16h35 à 17h35			7P à 8P :	16h30 à 17h30

Si cette offre vous intéresse, que ce soit 1, 2 ou 3 fois par semaine, nous vous prions d'inscrire votre enfant via MonPortail (aspihl.monportail.ch) **jusqu'au lundi 24 août 2026**.

La contribution annuelle sera à régler via MonPortail **avant le début du mois d'octobre** :

- **1 séance par semaine** : Fr. 180.– + Fr. 25.– de forfait administratif annuel
- **2 séances par semaine** : Fr. 240.– + Fr. 25.– de forfait administratif annuel
- **3 séances par semaine** : Fr. 290.– + Fr. 25.– de forfait administratif annuel

Des frais de rappel pourront être facturés en cas de non-paiement.

L'inscription est valable pour l'entier de l'année scolaire. Les devoirs surveillés débiteront **la semaine du 31 août 2026**.

Les parents qui souhaitent autoriser leur enfant à quitter les devoirs surveillés dès qu'il a terminé son travail sont priés de compléter le coupon ci-dessous et de le remettre à la personne chargée de la surveillance. Dans ce cas, dès son départ des devoirs surveillés, l'enfant ne sera plus sous la responsabilité de l'école, mais sous celle de ses parents.

Tout en restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Coupon à transmettre au/à la surveillant/e des devoirs surveillés

Nom et prénom de l'enfant : Classe :

- ☐ J'autorise mon enfant à quitter la classe dès que ses devoirs sont terminés.
- ☐ Je demande que mon enfant reste sous surveillance jusqu'à la fin de la séance.

Signature d'un des parents :